



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Agence Parcs Canada
Unité de réception des soumissions
Services nationaux de passation de marchés
Par télécopieur: (866) 246-6893
Par courriel:
soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Les soumissions ne peuvent pas être acceptées si elles sont envoyées par courriel à toute autre adresse courriel que l'adresse courriel du Module de réception des soumissions de l'APC.

La taille des fichiers est limitée à 25 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'APC. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 005 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Services nationaux de passation de marchés
Calgary, AB

Title - Sujet : Collecte de données par imagerie LiDAR et orthophotographie - Parc national du Mont-Riding (Manitoba)		
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0068/A	Date : 6 août 2020	
Amendment No. - N° de modification : 005		
Client Reference No. - N° de référence du client : n/a		
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-20-00920303		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 :00 On - le : 11 août 2020		Time Zone - Fuseau horaire MDT
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à: Ryan Taylor		
Telephone No. - N° de téléphone : (587) 436-5987	Fax No. -N° de télécopieur : 1-866-246-6893	Email Address – Courriel : ryan.taylor@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : Parc national du Mont-Riding		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Address - Adresse :		
Telephone No. - N° de téléphone :	Fax No. - N° de télécopieur :	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Signature :	Date :	

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P420-20-0068/A

Amd. No. - N° de la modif. :
005

Contracting Authority - Autorité contractante :
Ryan Taylor

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
n/a

Title – Titre :
Collecte de données par imagerie LiDAR et orthophotographie - Parc national du
Mont-Riding (Manitoba)

Modification 005

Cette modification vise à:

- A. Réponse aux questions des soumissionnaires;
- B. Modifier l'annexe A – Énoncé des travaux; et
- C. Modifier l'annexe E - Évaluation technique.

Les soumissionnaires **DOIVENT** présenter leur soumission conformément à la version modifiée de l'annexe E – Évaluation technique qui figure dans les présentes.

Une copie signée de cette modification doit accompagner la présentation d'une soumission. Si votre soumission a déjà été présentée, vous pourriez vouloir la modifier. Une modification à une soumission doit être présentée avant la date limite de l'invitation à soumissionner, par télécopieur au 1 866 246-6893 ou par courriel. soumissionsouest-bidswest@canada.ca. Veuillez indiquer le numéro de l'invitation sur toute votre correspondance.

A. Réponse aux questions des soumissionnaires

Q. : Il y a un conflit évident dans les documents de la demande de propositions qui n'a pas été correctement traité dans le premier ou deuxième addenda. L'énoncé des travaux indique clairement à la section 5, sous-section 5.1.1 : «L'espacement des points nominaux sera de ≥ 2 points par mètre », ce qui est contraire aux 10 points par mètre requis en réponse à l'annexe E. Parcs Canada doit confirmer sans équivoque et directement les exigences relatives aux travaux et à la soumission technique.

R. : Le point 3.1 de l'évaluation technique est modifié pour répondre à l'exigence minimale requise dans l'énoncé des travaux. Des renseignements supplémentaires concernant les classes des données mentionnées au point 3.1 de l'évaluation technique sont ajoutés à l'énoncé des travaux. Voir ci-dessous.

B. Modifier l'annexe A – Énoncé des travaux

SUPPRIMER:

5.1.1 Dossiers de fichiers en format .las classifiés avec des tuiles de 1 km². Les dossiers de fichiers en format las contiendront toutes les informations concernant leur numéro de retour enregistré. L'espacement nominal entre les points sera de ≥ 2 points par mètre..

INSÉRER:

5.1.1 Dossiers de fichiers en format .las classifiés avec des tuiles de 1 km². Classification des données selon les classes suivantes : Sol (2), Bâtiment (6), Eau (9), Bruits point bas (7), Pont (17), Bruit points hauts (18), et non classifié (1) - Les données devront être livrées en tuile de 1 km x 1 km. Les dossiers de fichiers en format las contiendront toutes les informations concernant leur numéro de retour enregistré. L'espacement nominal entre les points sera de ≥ 2 points par mètre.

C. Modifier l'annexe E - Évaluation technique

À l'annexe B – Base de paiement, supprimer en entier l'article 1.3 à la demande et le remplacer par ce qui suit:

INSÉRER:

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P420-20-0068/A

Amd. No. - N° de la modif. :
005

Contracting Authority - Autorité contractante :
Ryan Taylor

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
n/a

Title – Titre :
Collecte de données par imagerie LiDAR et orthophotographie - Parc national du
Mont-Riding (Manitoba)

3.1. Approche et méthode - LiDAR			
3.1.	<p>Parcs Canada souhaite que le soumissionnaire décrive l'approche et la méthode complètes pour acquérir/classer les données LiDAR qui sont conformes aux spécifications décrites ci-après. La superficie est de 3 000 km². Une description écrite comprenant des images de cartes présentant les lignes de vol, le contrôle, la validation, etc. est préférable.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à acquérir des données LiDAR selon les spécifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une précision verticale non végétalisée de 10 cm à un niveau de confiance de 95 %• Précision horizontale calculée de 20 cm.• Une densité d'impulsion nominale globale des impulsions (DNGL) de 2 imp/m² sur 90 % du territoire (à l'exclusion des plans d'eau)• Classification des données selon les classes suivantes : Sol (2), Bâtiment (6), Eau (9), Bruits point bas (7), Pont (17), Bruit points hauts (18), et non classifié (1) - Les données devront être livrées en tuile de 1 km x 1 km.• Les données sont livrées selon le système de coordonnées UTM NAD83 CSRS.• Les élévations sont orthométriques et exprimées par rapport au Système canadien de référence altimétrique de 2013 (CGVD2013). <p>**Les critères d'évaluation suivants seront utilisés**</p>		
3.1.1	Fournir le manufacturier, le modèle et l'année de l'appareil (senseur) qu'il utilisera pour l'acquisition LiDAR. (Instrumentation)	1.0	/10 X 1.0 = /10
3.1.2	Fournir les détails du plan de vol et de la saisie de données pour atteindre ces spécifications. (% de recouvrement latéral, angle de scan, altitude de vol, lignes de vol, données de contrôle de référence). (Plan de vol et saisie de données).	2.0	/10 X 2.0 = /20
3.1.3	Fournir le détail des traitements à effectuer pour atteindre les spécifications (méthodes de classification de chacune des classes demandées, système de coordonnées, système de référence altimétrique, tuilage). (Traitement des données)	2.0	/10 X 2.0 = /20
3.1.4	Fournir une stratégie de contrôle de qualité qui permet de vérifier que les données respectent les spécifications (exactitude, distribution spatiale et régularité, densité des impulsions, classification, territoire sans données). (Validation des données)	2.5	/10 X 2.5 = /25

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.